

SENSIBILISATION DU PERSONNEL SUR LE RISQUE AMIANTE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaître les risques liés à l'émission de fibres d'amiante
Connaître les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante »
Appliquer les procédures dans et hors situation d'accident

PUBLIC CIBLE

Personnel n'intervenant pas directement sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.

PREREQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Notre méthode pédagogique pragmatique et opérationnelle, repose sur l'analyse de situations de travail vécues et permet le transfert de compétences au fil des besoins.

Un livret de stage regroupant les divers thèmes abordés sera remis à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papiers et numériques.

MODALITE D'EVALUATION :

Une évaluation sur la base d'un questionnaire à réponses courtes sera réalisée en fin de session.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Cette formation ne donne pas lieu à la délivrance d'une attestation de compétence.

PROGRAMME :

Qu'est-ce que l'amiante
Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
Les risques d'exposition
Connaître les exigences de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » et leurs évolutions
Comment s'informer sur la présence d'amiante

Connaître les mesures de protection individuelles

Signaler les situations dangereuses, en informer l'encadrement

Savoir réagir face à une situation anormale
Procédures à suivre en cas d'exposition accidentelle

Evaluation

Connaître les mesures de protection collectives

ORGANISATION

Sensibilisation sur le risque amiante	
Encadrement	Formateur en prévention des risques professionnels
Effectif	6 à 10 stagiaires
Durée	0.5 journées (3.5 heures)